EMISSIONS ET COTATIONS

VALEURS FRANÇAISES

ACTIONS ET PARTS

PIERRE SELECTION

Société Civile de Placement Immobilier régie par les articles L.214-24, L.214-114 et suivants,
L.231-8 et suivants et R.214-157 et suivants du Code monétaire et financier
Capital social : 94 846 230 €
308 621 358 R.C.S. Nanterre et SIRET 308 621 358 00073

Date d'expiration de la société : 15 juin 2050

Siège social : 167 quai de la Bataille de Stalingrad – 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex

Objet social : acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif

Conformément aux dispositions de l'article L.214-89 du Code monétaire et financier, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée à hauteur de sa part dans le capital de la société.
Le document d'information prévu par la loi a obtenu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 juin 2015, sous le n° SCPI 15-13.
La notice prévue à l'article 422-196 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers a été publiée au BALO du 29 juin 2015.

Montant et modalités de l'augmentation de capital, et visa

Conformément à l'autorisation d'augmentation du capital délivrée par l'assemblée générale extraordinaire du 10 juillet 2013 et des pouvoirs qui lui ont été conférés par cette assemblée et après consultation du conseil de surveillance, la société de gestion a fixé comme suit les modalités de souscription :

Montant de l'augmentation de capital : le montant de l'augmentation de capital est fixé à 16 319 898 € en nominal, par émission de 106 666 parts nouvelles, éventuellement majoré dans la limite de 30 %, soit 4 896 000 € supplémentaires en nominal par l'émission de 32 000 parts.

Périodes de souscription :
Date d'ouverture de la souscription : 6 juillet 2015
Date de clôture de la souscription : 30 novembre 2015, avec faculté de :
– clôturer par anticipation, sans préavis, si le montant de l'augmentation de capital est atteint,
– proroger la période de souscription si ce montant n'est pas intégralement souscrit à la date de clôture.

Prix de souscription des parts à compter de l'ouverture au public :

– Valeur nominale	153,00 €
– Prime d'émission	222,00 €
– Prix de souscription	375,00 €

Ce prix s'entend net de tous autres frais.
Conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts, une commission de souscription - comprise dans le prix de souscription - de 10 % hors taxes maximum, soit 33,48 € HT, ou 40,18 € TTC au taux de TVA actuellement en vigueur (juin 2015), est prélevée sur le produit de chaque souscription (prime d'émission incluse).

Chaque souscripteur ou associé doit verser à la souscription l'intégralité du prix de souscription.
La commission de souscription sera versée par la Société à la société de gestion.

Tout souscripteur non associé de Pierre Sélection doit souscrire un minimum de 10 parts.

Modalités de règlement des souscriptions :
Le règlement s'effectue au moment de la souscription pour la totalité du montant souscrit, soit par chèque à l'ordre de Pierre Sélection, soit par virement sur le compte bancaire de la SCPI, attesté par le relevé de ce compte.

Lieux de souscription et de versement :
Les souscriptions et versements sont reçus par les points de vente des réseaux distributeurs ainsi que dans les bureaux de la société de gestion, BNP Paribas REIM France.

Jouissance des parts :
Les parts porteront jouissance le 1er jour du septième mois suivant le mois de la souscription. A titre d'exemple, les parts souscrites en juillet 2015 porteront jouissance au 1er février 2016.
Les versements des revenus (acomptes) sont trimestriels (fin janvier, avril, juillet et octobre) et fonction de la date de jouissance attribuée aux parts souscrites.

Lieux où l'on peut se procurer la documentation de la Société :
Vous pouvez vous procurer la documentation de Pierre Sélection dans les agences de BNP Paribas Banque Privée ainsi que dans les locaux de la société de gestion BNP Paribas REIM France.

La note d'information de la SCPI Pierre Sélection a reçu le visa SCPI n° 15-13 en date du 23 juin 2015 délivré par l'Autorité des Marchés Financiers.
Elle peut être obtenue auprès de la Société de gestion : BNP Paribas REIM France, 167, quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex.

Pour avis,
La société de gestion,
BNP Paribas REIM France

1503546